

# Les actifs agricoles en Normandie Bio et circuits courts

Recensements agricoles 2010 et 2020

15/12/2022

Le Recensement agricole 2020 permet de comparer les exploitations en « bio » ou en circuits courts aux autres exploitations. Ces démarches sont plus intensives en travail que la moyenne, les coexploitants sont plus jeunes et ont un meilleur niveau de formation (y.c. à âge égal), surtout en bio et à moindre degré en circuits courts.

Préambule méthodologique : les données des Recensements agricoles sont soumises au secret statistique. Les tableaux source de cette étude ont été délivrés sous forme secrétisée par la DRAAF Normandie. Les données sur le niveau de formation page 3 comportent des estimations, peu nombreuses, portant en général sur des valeurs faibles, et en général intégrées à des regroupements et à des ratios. Ces estimations sont de la responsabilité de l'auteur de l'étude.

L'étude délivre deux types de résultats : certains concernant les exploitations, rapportés aux 26 510 exploitations normandes dénombrés en 2020 ; d'autres partent de la base de données des 34 006 co-exploitants exerçant dans ces exploitations.

### Définitions :

Les micro-exploitations sont définies comme celles dont la production brute standard (PBS), reconstituée d'après leur cheptel et leurs cultures, est inférieure à 25 000 €. Les exploitations de taille économique supérieure sont qualifiées de « professionnelles » dans cette note. Les coefficients permettant d'établir cette PBS sont ici harmonisés (coefficients « 2017 »), pour les deux recensements (2010 et 2020) afin de rendre les données davantage comparables.

Les coexploitants sont les chefs d'exploitation : le chef unique dans une exploitation individuelle ou une société unipersonnelle (cas de beaucoup d'EARL) ; plusieurs associés dans le cas d'une société multipersonnelle.

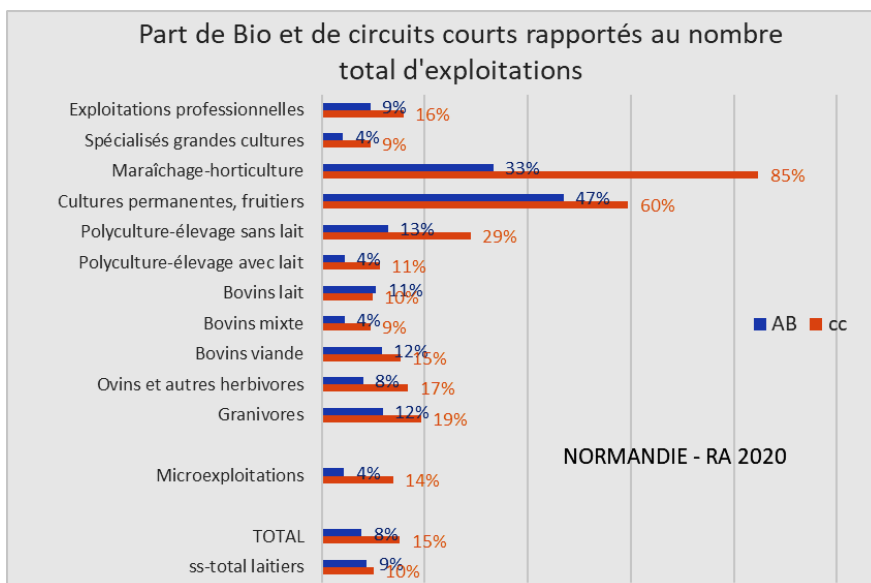
Les exploitations dénombrées comme bio sont certifiées ou en conversion en agriculture biologique pour tout ou partie de leurs productions.

Les exploitations dénombrées comme pratiquant les circuits courts ont mentionné qu'elles commercialisent certains produits en circuits courts, sans que le volume ou la proportion de ce débouché ne soit quantifiable.

Attention certaines exploitations peuvent relever à la fois de l'agriculture biologique ET des circuits courts.

## Données de cadrage

Les données de base se trouvent en annexe 1.



Au Recensement 2020, les exploitations en « bio » sont au nombre de 2046, dont 384 micro-exploitations et 1662 exploitations professionnelles (soit 9.4 % du total de celles-ci).

En 2010 l'effectif était de 766 exploitations en bio dont 633 professionnelles.

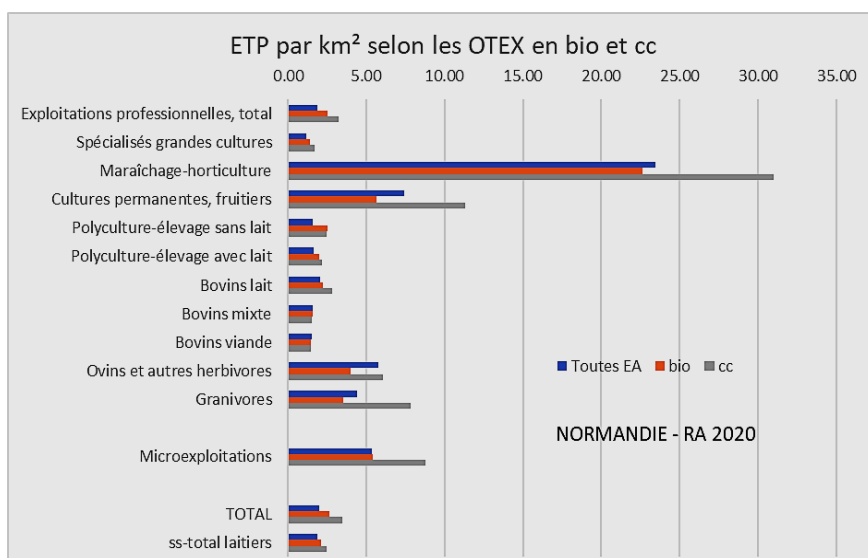
Les exploitations pratiquant les circuits courts sont au nombre de 4027, dont 1225 micro-exploitations et 2802 exploitations professionnelles (soit 16 % du total de celles-ci).

En 2010 leur effectif était de 3259 dont 2195 professionnelles.

## Bio et circuits courts : des démarches plus intensives en travail

La présence de la bio et des circuits courts varie selon les systèmes de production (OTEX) : en particulier le maraîchage-horticulture, et les cultures permanentes (fruitiers) comportent beaucoup plus d'exploitations concernées (par les deux démarches), que les autres OTEX.

Les exploitations en bio ont en moyenne une SAU moindre et une main d'œuvre supérieure aux autres exploitations professionnelles : 88 ha et 2,23 ETP, contre 106 ha et 1,97 ETP, ce qui suggère que la « bio » crée davantage d'emplois sur un périmètre donné : 2,52 ETP par km<sup>2</sup> contre 1,87 pour la moyenne générale.



Il faut néanmoins tenir compte de l'effet « structure », compte tenu de la part plus importante de systèmes à faible surface (maraîchage, fruitiers) en bio. Si on opère la comparaison OTEX par OTEX, ces tendances se confirment dans les systèmes laitiers et chez les polyculteurs-éleveurs non laitiers, particulièrement nombreux. En systèmes Grandes cultures, la SAU des exploitations bio est supérieure, mais la main d'œuvre également et le ratio est proche de la moyenne générale. Seuls les systèmes Bovins viande et Ovins et autres herbivores affichent un niveau de main d'œuvre par km<sup>2</sup> moindre en bio par rapport à la moyenne générale.

La part de travail reposant sur les coexploitants dans les ETP totales est moindre chez les bio (58 % contre 65 %, en exploitations professionnelles). Cela relève pour partie d'un effet structure (sur-représentation du maraîchage et des fruitiers en bio) et d'un recours plus important à d'autres formes de main d'œuvre (dont le salariat) en production laitière et granivores (NB : on ne dispose pas du détail de la composition de la main d'œuvre pour les bio et circuits courts).

**La même analyse pour les exploitations pratiquant les circuits courts** conduit à des conclusions encore plus accentuées que pour la bio : si la surface par exploitation professionnelle (86 ha) est proche de celle des exploitations en bio, la main d'œuvre mobilisée est nettement plus importante avec 2,80 ETP. Le ratio d'emploi par km<sup>2</sup> s'élève à 3,25 ETP.

Là aussi l'effet structure joue fortement. Si on compare OTEX par OTEX, deux situations se présentent : en maraîchage et fruitiers, le recours aux circuits courts implique soit une SAU moindre (maraîchage) soit une main d'œuvre supérieure (fruitiers) à la moyenne et aux exploitations en bio. Les OTEX granivores et les grandes cultures affichent aussi une main d'œuvre supérieure en démarche « circuits courts ».

Dans les autres OTEX, l'écart est bien moindre. Il est possible que dans ces OTEX une part des mentions des circuits courts ne concerne en réalité que des quantités marginales.

La part de travail assumé par les coexploitants est encore plus faible dans le cas des exploitations pratiquant les circuits courts (48 %). Les explications sont les mêmes que pour la bio : effet structure et recours accru à d'autres formes de travail (salariat ?) notamment au sein des exploitations laitières.

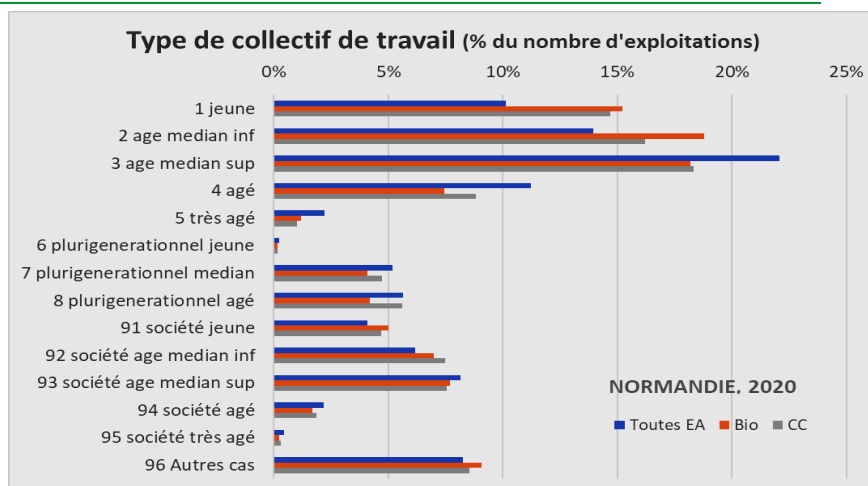
*Nota : ce § repose sur des données exactes, sans secret estimé.*

*Voir Annexe 2 pour les résultats détaillés.*

## Des exploitations plus jeunes que la moyenne

*Typologie du collectif de travail : les exploitations individuelles et les EARL unipersonnelles sont réparties par groupe d'âge du chef (unique) de l'exploitation ; les sociétés autres que les EARL unipersonnelles sont scindées entre « pluri-générationnelles » (écart d'âges extrêmes supérieur à 20 ans) et sociétés d'âges homogènes (même génération).*

Les exploitations en bio apparaissent globalement plus jeunes que la moyenne, notamment pour les exploitations individuelles, mais aussi à un moindre degré pour les sociétés.



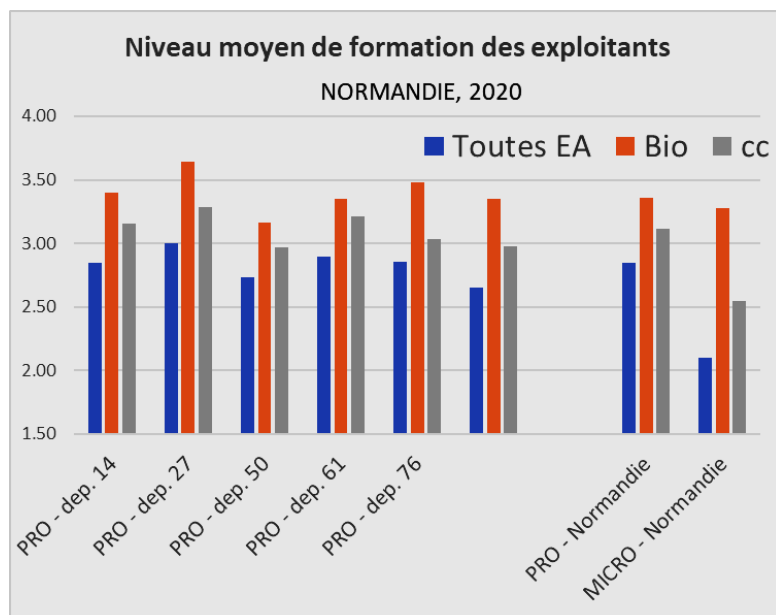
La part d'exploitations unipersonnelles (= individuelles + EARL unipersonnelles) diffère peu en bio par rapport à la moyenne générale (60 %, en nombre d'exploitations).

Pour les exploitations individuelles ayant recours aux circuits courts, la distribution par âges est similaire au cas de la bio, donc plus jeune que la moyenne.

La part d'exploitations unipersonnelles est proche de la moyenne.

*Nota : ce § repose sur des données exactes, sans secret estimé.*

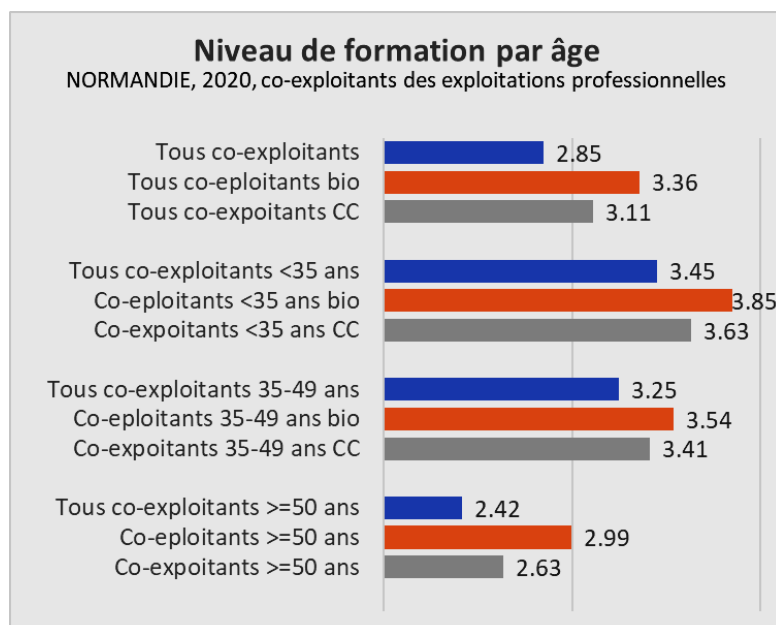
## Des exploitants mieux formés que la moyenne



Ce traitement est calculé sur la base des 34 006 co-exploitants de Normandie en 2020. Les co-exploitants sont répartis selon leur niveau de formation : moins que le niveau BEPC ; niveau BEPC ; niveau CAP(A)/BEP(A) ; niveau BAC (y.c. PRO) ; niveau BTS ; niveau du 2<sup>nd</sup> cycle universitaire et plus. La comparaison des niveaux de formation entre groupes est facilitée par l'utilisation d'une échelle arbitraire de 0 à 5 (correspondant aux 6 niveaux mentionnés ci-dessus), ce qui permet le calcul d'un niveau moyen agrégé pour un groupe donné - cf. annexe 3).

Le niveau de formation global des agriculteurs bio apparaît nettement supérieur à la moyenne. Les exploitants ayant recours aux circuits courts sont à un niveau intermédiaire entre la moyenne générale et les bios.

Ces décalages pourraient toutefois être le reflet de la moyenne d'âge, plus faible dans ces catégories, et corrélée à un meilleur niveau de formation.



Pour le vérifier, le niveau de formation a été mesuré par tranches d'âges (chez les co-exploitants des exploitations professionnelles).

Il apparaît que ces décalages *ne sont pas* imputables au seul effet de la structure par âges, ils existent *au sein de chaque* catégorie d'âge, toujours selon la même hiérarchie :

- Les agriculteurs bio sont nettement mieux formés que la moyenne (+0.5), et probablement depuis longtemps, l'écart étant maximal (+0.6) pour les plus âgés ;

- Les agriculteurs ayant recours aux circuits courts sont en position intermédiaire.

Ces décalages sont importants : à titre de point de repère, on peut noter que 1 point correspond au décalage existant entre les générations (<35

ans et >=50 ans) dans la moyenne générale. L'écart entre les bio et la moyenne générale correspond donc à la moitié du gain obtenu en une génération.

Jean HIRSCHLER – Service Economie, Veille et Prospective  
Mise à jour le 15/12/2022

## ANNEXE 1 – données brutes (données exactes, pas de secret statistique estimé)

NORMANDIE	Exploitations totales	Exploitations totales	Exploitations totales	Exploitations totales	Exploitations en AB	Exploitations en AB	Exploitations en AB	Exploitations en AB	Exploitations avec circuits courts	Exploitations avec circuits courts	Exploitations avec circuits courts	Exploitations avec circuits courts
	Exploitations SAU	Co-exploitants (personnes)	Total ETP		Exploitations SAU	Co-exploitants (personnes)	Total ETP		Exploitations SAU	Co-exploitants (personnes)	Total ETP	
<b>2020</b>												
<b>Exploitations professionnelles</b>	<b>17 667</b>	<b>1 868 319 ha</b>	<b>25 018</b>	<b>34 852</b>	<b>1 662</b>	<b>147 044 ha</b>	<b>2 309</b>	<b>3 701</b>	<b>2 802</b>	<b>240 999 ha</b>	<b>4 036</b>	<b>7 843</b>
Spécialisés grandes cultures	5 076	652 909 ha	6 344	7 502	207	27 805 ha	264	394	477	63 987 ha	654	1 080
Maraîchage-horticulture	592	9 370 ha	766	2 197	197	2 706 ha	244	613	502	5 966 ha	648	1 850
Cultures permanentes, fruitiers	215	6 623 ha	257	490	101	3 328 ha	121	188	128	3 521 ha	158	399
Polyculture-élevage sans lait	1 477	154 746 ha	1 888	2 449	191	16 008 ha	247	400	428	36 336 ha	569	903
Polyculture-élevage avec lait	972	163 307 ha	1 820	2 652	43	6 547 ha	83	133	110	20 476 ha	224	440
Bovins lait	4 712	522 125 ha	7 897	10 594	498	53 576 ha	796	1 190	465	54 713 ha	853	1 548
Bovins mixte	981	130 527 ha	1 625	2 081	43	5 780 ha	69	90	93	14 589 ha	166	224
Bovins viande	1 785	137 634 ha	1 999	2 133	209	21 195 ha	252	305	272	26 667 ha	334	396
Ovins et autres herbivores	1 223	54 202 ha	1 450	3 128	98	6 692 ha	130	267	205	8 429 ha	255	511
Granivores	634	36 877 ha	972	1 626	75	3 407 ha	103	121	122	6 314 ha	175	493
<b>Microexploitations</b>	<b>8 843</b>	<b>84 537 ha</b>	<b>8 988</b>	<b>4 544</b>	<b>384</b>	<b>5 889 ha</b>	<b>402</b>	<b>318</b>	<b>1 225</b>	<b>10 213 ha</b>	<b>1 268</b>	<b>894</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 510</b>	<b>1 952 856 ha</b>	<b>34 006</b>	<b>39 396</b>	<b>2 046</b>	<b>152 933 ha</b>	<b>2 711</b>	<b>4 019</b>	<b>4 027</b>	<b>251 211 ha</b>	<b>5 304</b>	<b>8 737</b>
ss-total laitiers	6 665	815 959 ha	11 342	15 327	584	65 903 ha	948	1 413	668	89 778 ha	1 243	2 211

## ANNEXE 2 – SAU et main d'œuvre par exploitation (données exactes, pas de secret statistique estimé)

NORMANDIE	Exploitations totales	Exploitations totales	Exploitations totales	Exploitations totales	Exploitations en AB	Exploitations en AB	Exploitations en AB	Exploitations en AB	Exploitations avec circuits courts	Exploitations avec circuits courts	Exploitations avec circuits courts	Exploitations avec circuits courts			
	Exploitations SAU	Co-exploitants (personnes)	Total ETP	ETP par km <sup>2</sup>	Exploitations SAU	Co-exploitants (personnes)	Total ETP	ETP par km <sup>2</sup>	Exploitations SAU	Co-exploitants (personnes)	Total ETP	ETP par km <sup>2</sup>			
<b>2020</b>															
<b>Exploitations professionnelles, total</b>	<b>17 667</b>	<b>106 ha</b>	<b>1.42</b>	<b>1.97</b>	<b>1.87</b>	<b>1 662</b>	<b>88 ha</b>	<b>1.39</b>	<b>2.23</b>	<b>2.52</b>	<b>2 802</b>	<b>86 ha</b>	<b>1.44</b>	<b>2.80</b>	<b>3.25</b>
Spécialisés grandes cultures	5 076	129 ha	1.25	1.48	1.15	207	134 ha	1.28	1.90	1.42	477	134 ha	1.37	2.26	1.69
Maraîchage-horticulture	592	16 ha	1.29	3.71	23.45	197	14 ha	1.24	3.11	22.64	502	12 ha	1.29	3.69	31.01
Cultures permanentes, fruitiers	215	31 ha	1.20	2.28	7.40	101	33 ha	1.20	1.86	5.64	128	28 ha	1.23	3.11	11.32
Polyculture-élevage sans lait	1 477	105 ha	1.28	1.66	1.58	191	84 ha	1.29	2.10	2.50	428	85 ha	1.33	2.11	2.48
Polyculture-élevage avec lait	972	168 ha	1.87	2.73	1.62	43	152 ha	1.93	3.08	2.03	110	186 ha	2.04	4.00	2.15
Bovins lait	4 712	111 ha	1.68	2.25	2.03	498	108 ha	1.60	2.39	2.22	465	118 ha	1.83	3.33	2.83
Bovins mixte	981	133 ha	1.66	2.12	1.59	43	134 ha	1.60	2.09	1.56	93	157 ha	1.78	2.41	1.53
Bovins viande	1 785	77 ha	1.12	1.20	1.55	209	101 ha	1.21	1.46	1.44	272	98 ha	1.23	1.45	1.48
Ovins et autres herbivores	1 223	44 ha	1.19	2.56	5.77	98	68 ha	1.33	2.72	3.99	205	41 ha	1.24	2.49	6.07
Granivores	634	58 ha	1.53	2.56	4.41	75	45 ha	1.37	1.61	3.55	122	52 ha	1.43	4.04	7.81
<b>Microexploitations</b>	<b>8 843</b>	<b>10 ha</b>	<b>1.02</b>	<b>0.51</b>	<b>5.38</b>	<b>384</b>	<b>15 ha</b>	<b>1.05</b>	<b>0.83</b>	<b>5.40</b>	<b>1 225</b>	<b>8 ha</b>	<b>1.04</b>	<b>0.73</b>	<b>8.76</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26 510</b>	<b>74 ha</b>	<b>1.28</b>	<b>1.49</b>	<b>2.02</b>	<b>2 046</b>	<b>75 ha</b>	<b>1.33</b>	<b>1.96</b>	<b>2.63</b>	<b>4 027</b>	<b>62 ha</b>	<b>1.32</b>	<b>2.17</b>	<b>3.48</b>
ss-total laitiers	6 665	122 ha	1.70	2.30	1.88	584	113 ha	1.62	2.42	2.14	668	134 ha	1.86	3.31	2.46

## ANNEXE 3 - méthodologie concernant le niveau de formation

### 1- Calcul du niveau de formation agrégé

Pour un groupe, un département, etc... , le niveau de formation moyen agrégé =  
 % de co-exploitants au niveau « moins que le niveau BEPC » X 0  
 + % de co-exploitants au niveau « BEPC » X 1  
 + % de co-exploitants au niveau « CAP(A)/BEP(A) » X 2  
 + % de co-exploitants au niveau « BAC » X 3  
 + % de co-exploitants au niveau « BTS » X 4  
 + % de co-exploitants au niveau « 2nd cycle universitaire et plus » X 5

Cette échelle est arbitraire mais permet des comparaisons dans le temps, l'espace et entre groupes.

- Secret statistique : il est présent essentiellement sur les deux premiers niveaux de formation 0 et 1. Les valeurs manquantes sont estimées. Une surestimation du niveau 0 entrainerait donc une sous-estimation du niveau 1 et vice-versa.
- Pourcentages : ils sont calculés sur le nombre total d'exploitants dont le niveau de formation est connu. En 2010 ce niveau est connu pour la totalité des exploitants, mais en 2020 il est inconnu pour 367 personnes (sur 34 006).